

# ERD GASUMSTELLUNG

*Chers locataires,*

Nous vous informons au préalable de la conversion du gaz naturel prévue bientôt dans notre bâtiment.

La conversion du gaz naturel consiste à remplacer le gaz L utilisé actuellement par le gaz H qui est une ressource d'avenir. En effet, le gaz H a un pouvoir calorifique supérieur au gaz L employé jusqu'ici.

La conversion du gaz naturel sera effectuée par le gestionnaire de réseau local, Rheinische NETZGesellschaft mbH, sous la marque **ErdgasUmstellung**. En vertu du § 19a de la loi allemande relative au secteur de l'énergie (Energiewirtschaftsgesetz), l'entreprise Rheinische NETZGesellschaft mbH est tenue de garantir durablement l'approvisionnement en gaz naturel et d'effectuer la conversion du gaz L au gaz H. Veuillez noter que votre fournisseur de gaz naturel n'a aucun lien avec le processus d'**ErdgasUmstellung**.

Afin que vous puissiez utiliser du gaz H à l'avenir, les données de tous les appareils au gaz naturel de votre domicile (p. ex. chauffage, gazinière) doivent être collectées. C'est la condition requise pour que les appareils au gaz naturel puissent être ultérieurement adaptés au gaz H de manière conforme. La collecte des données et l'adaptation de vos appareils sont **gratuites**. Votre seule tâche consiste à permettre à **ErdgasUmstellung** d'accéder à vos appareils au gaz naturel.

Afin de mener à bien le processus de conversion, **ErdgasUmstellung** vous informe par écrit des étapes ultérieures. Si, lors du processus de collecte et d'adaptation, vous obtenez des informations importantes pour nous/moi en tant que propriétaire(s)/bailleur(s), veuillez me/nous les faire parvenir.

Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur le site Internet

d'  **ErdgasUmstellung**

[www.meine-erdgasumstellung.de](http://www.meine-erdgasumstellung.de) ou par téléphone en appelant le numéro gratuit 800 4398 444 (horaires de fonctionnement : lun.-ven. 7h-20h et sam. 8h-16h).

*Cordialement  
Votre bailleur*